



**Marc Jammet**

*Conseiller municipal de Mantes la Jolie*

# Mantes la Jolie

***Dire ce que l'on fait  
et faire ce que l'on dit***

**Février 2008 – Spécial bilan**



Il y a quelques mois, j'ai proposé que chaque élu de gauche rende public son bilan d'activités.

Il est donc normal que je m'applique à moi-même cette exigence.

Vous trouverez donc, ci-après, ce qui me semble être les grands traits marquants de mon mandat.

C'est pour moi une question de principe : **un élu doit rendre compte sur son mandat.**

A Mantes la Jolie, il y va de la crédibilité de la gauche. Ce n'est pas à la veille des élections qu'il faut apparaître. Si l'on veut convaincre les Mantaises et les Mantais qu'on tiendra ce qu'on dit, **c'est tous les jours qu'il faut agir**, à l'écoute des habitants, des salariés, des commerçants, des associations.

C'est dans cette logique que j'ai proposé à toutes les formations politiques de gauche de construire avec les Mantais une liste de gauche pour Mantes la Jolie aux prochaines élections municipale et cantonale.

Le Parti socialiste et Decil ont refusé ma proposition. Je le regrette mais je respecte leur choix. Pour battre la droite, je ne doute pas qu'ils nous rejoindront au 2<sup>o</sup> tour.

Le Parti communiste français, la Ligue communiste révolutionnaire, le Parti des travailleurs et le Comité provisoire pour un parti ouvrier, avec beaucoup d'esprit de responsabilité, y ont, eux, répondu positivement.

Je m'en félicite car, au-delà des « intérêts de boutique », c'est l'intérêt des Mantaises et des Mantais qu'ils ont privilégié.

Cette liste va comporter un quart de Mantaises et de Mantais « non encartés » qui veulent bouger pour leur ville. Ils constitueront la deuxième composante de cette liste.

**La liste mantaise d'unité à gauche que je conduis va bousculer les habitudes, va bousculer la droite.**

Et les 9 et 16 mars prochain, si les Mantaises et les Mantais le veulent, ensemble nous changerons vraiment.

Bien à vous,

Marc Jammet

**Pour me contacter:**

**Marc Jammet : Maison Mandela 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville**  
**Marc.jammet@wanadoo.fr**

**14 octobre 2002.**

## **Une nouvelle taxe sur les ordures ménagères.**

C'est ce qu'a voté la majorité des délégués de la CAMY (*communauté d'agglomération*). Les poubelles seront-elles mieux ramassées, les ordures ménagères mieux traitées ? Non. La collecte et le traitement des ordures ménagères font partie des compétences de la Communauté d'agglomération et elles étaient déjà financées à la création de la CAMY (*en 2000*) qui prenait la suite du District urbain de Mantes (*qui avait augmenté de 52% les impôts pour assumer cette compétence*).

**Pourquoi cette taxe alors ?** Parce que la droite a décidé de dégager des fonds pour investir dans un **Palais des Congrès** (*pour « hommes d'affaires »*) et dans une **industrie touristique de luxe**.

Au nom des élus communistes et partenaires, le 14 octobre 2002, j'interpellai le président, Dominique Braye, en annonçant que nous allions informer les habitants de toutes les communes concernées de ce mauvais coup. Une partie des élus socialistes s'abstenait (*dont Annette Peulvast*). Sourire de Monsieur Braye. Il se transformera vite en grimace devant plus de 30.000 tracts distribués dans toutes les communes et deux pétitions qui récolteront chacune 700 signatures. Du coup, la taxe n'est actuellement récupérée qu'à 50%. **Mais la droite compte bien la doubler après les élections municipales si elle est réélue !**

**Janvier – avril 2003**

## **Contre la guerre en Irak**

Après l'agression (*illégal au regard du droit international*) des Etats Unis contre l'Irak et son peuple, j'ai pris l'initiative de proposer la création d'un Comité local contre la guerre en Irak. Très

vite, il va rassembler des militants de tous les partis de gauche et des centaines de Mantaises et de Mantais (*1.500 signataires*). Plusieurs rassemblements locaux (*dont deux devant la Sous-préfecture*), une manifestation dans les rues de Mantes la Jolie, une caravane de la paix (*en voitures*) de Mantes aux Mureaux... la mobilisation des Mantais n'a malheureusement pas empêché la guerre mais ils ont démontré qu'ils ne laisseraient pas faire sans rien dire.

**La suite a prouvé qu'ils avaient raison**. Les armes nucléaires et bactériologiques n'existaient pas. Pour les USA, il ne s'agissait que de se rendre maîtres du pétrole.

**30 juillet 2006.**

## **Pour la paix au Liban.**



**Palais de Justice.** Les Mantais ont manifesté leur solidarité avec le peuple libanais. Présents avec eux, une délégation de deux jeunes palestiniens venus en France dans le cadre du jumelage d'un camp palestinien avec la ville de Limay.

**Février 2004 et janvier 2005.**

## **Pas de cadeau pour le Front national.**

La question de la présence du Front national à la CAMY a été posée deux fois à chaque fois qu'un maire a succédé à un autre. En effet, les 43 élus de Mantes la Jolie désignent 6 délégués à la CAMY. Le Front national n'a que deux élus municipaux, il devrait logiquement n'avoir aucun délégué à la CAMY. Mais ce n'est pas ce qu'a décidé l'UMP à Mantes la Jolie. **Par deux fois, j'ai donc**

**proposé que le Front national ne soit pas sur-représenté** et j'ai voté contre la délégation de Mantes la Jolie. Je n'ai malheureusement jamais été suivi ni par la droite bien sur, ni par le Parti socialiste, ni par Décil.

**Décembre 2004 à mai 2005.**

## **Un comité local pour le « NON ».**

Contre l'Europe libérale qu'on voulait nous imposer, j'ai proposé la création d'un comité local pour le Non de gauche à la constitution européenne. En 5 mois « de campagne », nous avons d'abord voulu privilégier l'information des Mantais afin qu'ils puissent voter en toute connaissance de cause. Point d'orgue de cette campagne : **la Fête du NON de gauche à Limay qui a rassemblé 15 organisations et plus de 500 personnes.**

Alors que l'UMP, le PS et les Verts disposaient de 80% des élus à l'Assemblée nationale, **c'est le NON à l'Europe libérale qui l'a emporté** (*55% en France, 56% à Mantes la Jolie*).

**Décembre 2005 et septembre 2006.**

## **Votations citoyennes.**

Mantes la Jolie (*44.000 habitants*) compte seulement 20.000 électeurs parce que les étrangers non européens n'ont pas le droit de vote. Ils paient pourtant les mêmes impôts directs (*impôts locaux*) et indirects (*TVA ...*). Le débat a été lancé à Mantes avec cette initiative où les Mantais pouvaient voter symboliquement « Oui » ou « Non » au droit de vote pour les municipales. A chaque fois, j'ai participé à ces initiatives dans plusieurs endroits de Mantes la Jolie (*Val-Fourré et Hôtel de Ville rue Gambetta*).

## Fermeture des écoles Paul Bert et des Iris

Dès le mois de novembre 2005, j'avais alerté la population de l'intention de Pierre Bédier de fermer ces écoles.

La raison en était, malheureusement, aussi simple que cynique: pour "remplir" la nouvelle école UDERZO de la ZAC des Bords de Seine qui n'aurait compté que quelques inscrits. Dans cette affaire, **la droite n'a eu de cesse de mentir**. En octobre 2004 quand Pierre Bédier déclare au Conseil municipal que l'école UDERZO n'en remplacera pas une autre. En décembre 2005 quand Michel Vialay refuse de répondre sur les fermetures. **La droite, une fois de plus, a méprisé les Mantais** - notamment le 18 mars 2006 quand le maire appelle la police pour empêcher les manifestants d'approcher de l'Hôtel de Ville.

**Si la liste d'unité à gauche est élue, elle rouvrira ces deux écoles.**



*La conception du dialogue du Maire.*

## Les marchands de sommeil prolifèrent.



*Rue des Piquettes*

Conséquence directe de la pénurie de logements accessibles financièrement, un petit nombre de propriétaires peu scrupuleux "profitent de la misère" des autres. Cela a été le cas en octobre 2006 avec l'expulsion programmée d'une famille **rue Franklin Roosevelt** (avec 300 Mantais, je me suis opposé à l'expulsion. La famille a été relogée et le propriétaire est en passe d'être condamné par la justice). Cela a été aussi le cas **rue du Val Notre Dame** (la maman et ses deux enfants ont été relogés), **rue Gambetta** (où le propriétaire a coupé le chauffage au début de l'hiver), **avenue du Général de Gaulle** (où la famille a été chassée manu-militari), à **l'Hôtel Les Acacias** (où une femme enceinte était logée dans une cave), **rue des Piquettes** (où une famille est logée dans un cabanon de jardin à peine amélioré).

Seul en tant qu'élus mais avec le soutien de la population, je n'ai eu de cesse de dénoncer et d'agir pour mettre un terme à ces situations.

## Contre la casse du quartier des Ecrivains

Le 24 mai 2004, la droite et le Parti socialiste ont voté sa destruction. **208 logements y seraient détruits**. Le mépris de la droite est tel que des commandements d'huissiers ont été envoyés aux habitants qui n'avaient même pas eu de propositions de relogement. Tracts, réunions avec les habitants, interventions au Conseil municipal, je me suis opposé à **ces destructions absurdes alors que 1.200 familles attendent un logement** à Mantes la Jolie.

Cela d'autant plus que ces destructions entraîneraient aussi la **fermeture du collège André Chenier**.

**Si la liste d'unité à gauche est élue, elle stoppera immédiatement ces destructions et engagera la réhabilitation du quartier.**

## Sauver Dunlopillo et nos emplois.

La direction de l'entreprise veut vendre les terrains pour réaliser, de son propre aveu, une opération spéculative. Le 8 octobre 2007, j'ai interpellé le Maire à ce sujet. Sa réponse? "Surtout laissez-nous négocier en silence". Pour ma part, il n'en est pas question. Au contraire, **la Municipalité doit annoncer son intention de préempter les terrains en cas de vente spéculative**. Il y a, à la clef, la sauvegarde de 500 emplois.

## Monoprix au détriment de nos enfants.

Le 3 juillet 2006, la droite et le Front national ont voté la construction de ce fameux Monoprix du 23 au 29 rue Gambetta. Sans aucune étude d'impact ni sur les commerces environnants, ni sur la circulation. A ma question, le Maire avait répondu que c'était le "partenaire" privé qui prenait l'ensemble des risques. Risques que les Mantais et leurs enfants ont déjà commencé à payer avec la **fermeture de l'école Curie** pendant au moins deux ans.

**Au cours de ce mandat**, je me suis opposé aux permis de construire délivrés aux promoteurs rue de **la Papeterie** et rue **Marceau**, aux trois versions successives du **plan local d'urbanisme**, à la casse de la résidence pour personnes âgées **AREPA**, aux mises à mort des associations d'insertion **MANEX** et **ACECAM**, de l'association de prévention **ACJAM**, de la **radio locale RDC**. Je me suis opposé aux augmentations des tarifs pour les commerçants des **marchés du Centre-Ville** (+ 20% le 21 mars 2005) **et du Val-Fourré** (+ 27% le 19 décembre 2007). J'ai dénoncé le bradage des biens communaux **rue de la Sangle** (logement de fonction) et le scandale du **33 rue d'Alsace** (où une famille risque d'être expulsée parce que sa propriétaire s'est faite bernée par une agence immobilière).

## *Je suis aussi intervenu (lors des Conseils municipaux ou par courrier):*

Pour le contrôle sanitaire de la nourriture délivrée par la *SODEXHO (2002)*, pour les locataires de la résidence des *Grandes Vignes (2003)*, contre une subvention municipale à une secte (*Tutorat Plus*), contre la démolition de la *résidence Flemming*, pour la défense du site de *France-Télécom*, contre la *vidéosurveillance*, pour condamner l'agression des *militants enseignants* par ceux de l'UMP à Porcheville, contre une saisie mobilière *rue Charcot*, pour protester contre l'incarcération de *José Bové*, contre l'interdiction de l'*AGORA* à la plupart des associations, pour que des panneaux "stop" soient installés *rue Fernand Bodet*, contre l'installation d'une antenne pour téléphones portables sur le *stade Jean-Paul David (2004)*, pour l'enlèvement de barrières dangereuses dans le quartier des *physiciens*, pour le respect de la voie pompiers *rue Buffon*, pour l'interdiction de la rue de la *Papeterie* aux poids lourds, contre la fermeture de *l'abattoir municipal*, contre le danger de *pollution de l'eau* (champ captant de Rosny sur Seine) par la société ESSOR-INVEST, pour un problème de bruits *rue James Joule*, pour que le terrain de jeux soit clôturé *rue Chaptal*, pour un problème de sécurité à l'angle de la *rue de la Liberté et de la rue Emile Zola.*, pour l'installation de bancs dans le *Parc du Château*, contre les hausses démesurées du *stationnement payant*, pour un rétrécisseur de chaussée à l'angle des *rues de Gassicourt et du Clos Scellier*, pour le retour à la légalité de la *police municipale*, contre la fin définitive de notre centre de colonies de vacances "*Bachat-Bouloud*" (**2005**), pour un problème de *calcul de retraite*, pour un problème de *matérialisation de stationnement*, pour l'interdiction des *expulsions locatives* pour les locataires de bonne foi, pour une action de solidarité avec la *Palestine*, contre le nouveau

système de paiement de la *restauration scolaire*, contre la privatisation du service municipal *d'aide ménagère*, contre l'augmentation des loyers à la résidence de personnes âgées *Henri Clérisse*, pour une demande de *suivi social*, pour une dérogation à la *carte scolaire*, contre la réduction du nombre de places de parking *rue Blaise Pascal*, contre la création du *JTM*, contre la vente à une société privée de trois appartements au dessus de *l'ex-cinéma Domino*, pour la rue *Pierre Curie* (vitesse excessive des automobiles), pour la rue de *la Liberté* (sécurité), pour le Centre de Vie social (CVS) *Fragonard* qui risquait de perdre son agrément de la Caisse d'allocations familiales, pour un problème de *périmètre scolaire*, pour la scolarisation en maternelle *d'enfants de sans-papiers*, contre le refus d'enregistrement d'une plainte par le *commissariat de police*, contre le déménagement du *CVS Fragonard*, contre la démolition du local de la police municipale *rue de Gassicourt*, contre la vente à un promoteur privé du terrain des *ex-tours Sully*, contre l'extension des *sablères* à Saint-Martin la Garenne, *contre l'état d'urgence* imposé par la droite en novembre 2005, contre des *dérapages verbaux racistes* d'après conseil municipal (**2006**), pour l'embauche de personnels à la *Poste du Val-Fourré*, pour un problème de salubrité *rue Charcot*, contre un *PV abusif* délivré par la SNCF, contre la fermeture d'une classe à *l'école Colette*, pour l'amnistie des jeunes *anti-CPE* poursuivis en justice, contre la modification du règlement intérieur qui a restreint encore le *temps de parole des élus*, contre la sanction inadmissible qui a frappé l'association *franco-marocaine* (refus de prêt de matériel notamment), contre la délocalisation du foyer d'accueil de Versailles dans la rue de *la Liberté*, pour appuyer les doléances des locataires du

*square Chantecoq*, contre la hausse des loyers dans le *quartier des Aviateurs*, pour l'aménagement du *square du Château* et d'un tourne-à-gauche dangereux, pour des aménagements de sécurité *résidence Henri Clérisse*, contre des conditions locatives anormales *rue François Truffault*, pour une carte de résident *rue Molière*, pour le relogement d'un SDF salarié à *Renault-Flins*, pour le relogement des locataires après l'incendie *rue Descartes*, pour une demande de rectification d'une *erreur d'état civil*, contre une menace d'expulsion *rue Emile Zola*, contre la destruction de l'escalier du *square du Château*, contre l'expropriation de propriétaires *rue Charles de Foucault (2007)*, pour la *gratuité des médiathèques* pour les bénéficiaires du RMI, contre la fermeture de la Sécurité sociale *rue d'Alsace*, pour l'augmentation de l'indemnité locative des *instituteurs*, contre la vente des locaux de *la Poste du Val-Fourré*, pour qu'une subvention municipale soit accordée à l'association "*La Ruche*", pour la réouverture d'une porte d'accès au *foyer ADOMA* *rue de Buchelay*, pour deux dérogations au *périmètre scolaire*, pour deux demandes de *régularisations administratives*, pour une *autorisation de travail*, contre l'augmentation des factures de chauffage par la *SOMEC*, pour le *relogement* d'une personne à la rue, pour une demande de *naturalisation*, pour plusieurs demandes de *logements sociaux*, pour la clôture d'un bâtiment désaffecté *rue des Arigots*, pour une recherche de dossier auprès des *Assédics*, contre la fermeture (prévue puis abandonnée) du *tribunal des Prud'hommes*, contre le régime indemnitaire ("à la tête du client") imposé aux *agents communaux*, contre le stationnement payant dans le *quartier des Martraits*.

- *Du 7 octobre 2002 au 28 janvier 2008, j'ai participé à 38 réunions du Conseil municipal (sur 40). J'y suis intervenu entre 500 et 600 fois.*
- *J'ai édité 40 lettres d'informations municipales envoyées par La Poste et par Internet à plusieurs centaines de Mantais.*
- *Depuis plusieurs années, je tiens régulièrement (tous les mercredis) une permanence à l'Hôtel de Ville où je reçois sur rendez-vous.*